

# RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

## **GESTYS SANTE BIOTECH**

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- Rapport comptable

Classification AMF : Actions des pays de la zone Euro

Forme juridique : FCP

### **L'objectif de gestion**

Ce FIA est un fonds d'investissement à vocation générale qui a pour objectif de gestion de permettre aux porteurs de parts d'être associés aux évolutions des sociétés européennes du secteur de la santé et plus particulièrement des biotechnologies, sur la durée de placement recommandée.

### **Indicateur de référence**

L'indicateur de référence est l'indice NEXT BIOTECH, calculé par Euronext.

Cet indice est composé des valeurs de sociétés de biotechnologie, cotées sur les marchés Euronext et Alternext (Paris, Bruxelles, Amsterdam), figurant dans le secteur 4573 de la classification ICB. A ce jour, il comprend 20 valeurs.

L'indice NEXT BIOTECH est retenu en cours de clôture, dividendes non réinvestis.

Les règles de calcul de l'indice NEXT BIOTECH ne tiennent pas compte des ajustements éventuels liés au paiement des dividendes ordinaires par les sociétés retenues dans la composition de l'indice. Pour plus de précisions, ces règles de calcul sont disponibles sur le site d'Euronext [www.nyx.com/indices](http://www.nyx.com/indices)

### **Stratégie d'investissement**

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement vise à constituer un portefeuille d'actions européennes de sociétés du secteur de la santé en général et de la biotechnologie en particulier.

Le gérant met en œuvre un processus de sélection discrétionnaire des titres en portefeuille. Les valeurs seront retenues en fonction de leur positionnement au sein de leur secteur et de l'identification de catalyseurs forts (évolution de l'actionnariat, état d'avancement des recherches...).

Le FIA est investi essentiellement en titres émis par des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises ou de l'Union Européenne, cotées sur des marchés réglementés ou organisés. Ces entreprises ont moins de 5000 salariés, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2000 millions d'euros.

Les titres de taux sont sélectionnés sur la base d'une analyse crédit de l'émetteur effectuée par la société de gestion. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations de crédit émises par les agences mais privilégie sa propre analyse, cette analyse peut être confortée par les notations d'agences de notation.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 75% à 100% sur les marchés d'actions, françaises et de la zone euro, de toutes capitalisations, dont :

- de 75% à 100% aux marchés des actions du secteur de la santé ;

- de 50% à 100% aux actions du secteur de la biotechnologie.

- de 50% à 100% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations (inférieures à 1 milliard d'€).

- de 0% à 25% en instruments de taux souverains, du secteur public ou privé, d'émetteurs de la zone euro, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation.

- de 0% à 10% au risque de change sur les devises hors euro.

Les titres éligibles au PEA et au PEA-PME représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

Il peut être investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, ou en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R.214-34 du Code Monétaire et Financier.

Il n'intervient pas sur les contrats financiers à terme ferme ou optionnels ni sur des titres intégrant des dérivés, hormis les bons de souscription d'Actions (BSA)

Il peut intervenir sur les dépôts et emprunts d'espèces.

### **Profil de risque**

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité : Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

# COMMENTAIRE DE GESTION

## FIA de droit français

### Classification AMF : Actions de pays la zone euro

### Classification Morningstar : Secteur Biotechnologie

Le rapport est établi sur la base du dernier inventaire, au 29 décembre 2017

#### I - Orientation

a) Affectation des résultats : les revenus du FIA sont capitalisés.

b) Objectif de gestion : GESTYS SANTE BIOTECH a pour objectif de permettre aux porteurs de parts d'être associés aux évolutions des sociétés européennes du secteur de la santé et plus particulièrement des biotechnologies, sur la durée de placement recommandée.

c) Indicateur de référence : Le portefeuille ne cherchera pas à répliquer un indice de référence. Cependant, à titre de comparaison à posteriori, l'indice NEXT BIOTECH retenu en cours de clôture, dividendes non réinvestis, peut être utilisé. La performance du FIA peut s'écarter sensiblement de celle de cet indice.

d) Profil de risque : Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

La valeur liquidative peut connaître des variations importantes en fonction de différents facteurs liés aux évolutions des taux d'intérêt, des taux de change, des chiffres macro-économiques ou de la législation juridique et fiscale.

L'investisseur s'expose aux risques suivants :

#### Un risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et sur la sélection des valeurs. Il existe donc un risque que le FIA ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performantes.

#### Un risque de perte en capital

Le FIA ne bénéficie d'aucune garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

#### Un risque actions

En cas de variation à la baisse des marchés d'actions, la valeur liquidative du fonds peut baisser. Le FIA est exposé au risque d'évolution des marchés boursiers et la valeur de ses placements variera en fonction d'évènements propres aux entreprises, à l'état général des marchés financiers ainsi qu'à la conjoncture économique et financière des pays dans lesquels il est investi. Une baisse de ces marchés peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### Un risque sectoriel

Le FIA sera exposé principalement (jusqu'à 100% de son actif) dans des sociétés du secteur de la santé et plus particulièrement de la biotechnologie. L'évolution de la valeur de ces sociétés pourra varier de façon différenciée et plus sensible à certains aléas sectoriels que les actions des autres secteurs de l'économie. Une baisse des valeurs de ce secteur peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### Risque lié à la taille de capitalisation des titres sélectionnés :

Le FIA peut investir en direct dans des actions de petites ou moyennes capitalisations jusqu'à 100 % de son actif. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. Une baisse de ces marchés peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### Un risque de crédit

Une partie du FIA peut être investi en titres de créances privées ou publiques. En cas de défaut ou de dégradation de la qualité des émetteurs privés, notamment de la dégradation de leur notation par les agences de notation financière, la valeur de ces créances peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### Un risque de taux

Le FIA peut être exposé au risque de taux lié aux variations des taux d'intérêts de la courbe monétaire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés monétaires, qui provoque une baisse des cours des produits monétaires et par conséquent une baisse de valeur liquidative du FIA. Ce risque est faible compte tenu de la maturité courte des produits dans lesquels le FIA est susceptible d'investir. Une hausse des taux se traduit par une baisse des instruments financiers de taux qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Le porteur s'expose accessoirement au risque lié à l'investissement dans certains OPC ou fonds d'investissement et au risque de change (voir note détaillée du prospectus complet).

## **II - Politique d'investissement**

Au 29 décembre 2017, le fonds est investi à 85,61% en valeurs de l'indice NEXT BIOTECH, à 7,22% en sociétés de biotechnologies n'appartenant pas à l'indice NEXT BIOTECH et à 6,98% en valeurs du secteur de la santé.

Le risque du fonds est géré avec la possibilité d'avoir quatre poches d'investissement bien distinctes :

- une première poche que nous considérons comme étant à risque faible et qui concerne les sociétés du secteur de la santé, hors valeurs de biotechnologie, présentant une récurrence de leur chiffre d'affaires et une visibilité sur plusieurs années. Les valorisations de ces sociétés sont généralement élevées mais justifiées. Les acteurs du diagnostic composent majoritairement cette poche d'investissement.
- Une seconde poche que nous considérons comme étant à risque moyen et qui concerne les sociétés biopharmaceutiques ou les sociétés pharmaceutiques de spécialité. Leur chiffre d'affaires est généralement récurrent mais le développement concomitant de nouvelles molécules présente un risque pour l'investisseur.

- Une troisième poche que nous considérons comme étant à risque important et qui concerne les sociétés de biotechnologie disposant de plateformes technologiques spécifiques, soit de découverte de nouveaux candidats médicaments, soit de production pour le compte d'autres acteurs. Ces sociétés génèrent du chiffre d'affaires par le biais de licences et développent également de nouvelles molécules.
- Une quatrième poche que nous considérons comme étant à risque très important et qui concerne les sociétés de biotechnologie développant uniquement de nouvelles molécules. Ces sociétés ne réalisent pas ou peu de chiffre d'affaires et font régulièrement appel au marché pour se financer. Le potentiel de performance est très important en cas de mise sur le marché des molécules développées.

Les éléments ayant contribué positivement à la performance du fonds sur l'année sont principalement:

- l'annonce par Onxeo de l'obtention d'un nouveau brevet aux Etats-Unis et d'une nouvelle recommandation positive pour la phase III de Livatag,
- les résultats cliniques prometteurs d'Abivax montrant la première réduction des « réservoirs du VIH » jamais observée chez les patients chroniques porteur du virus dans le cadre d'une étude menée sur ABX464, le médicament expérimental le plus avancé de la société,
- le partenariat stratégique annoncé par Pharnext avec le groupe pharmaceutique chinois Tasly Pharmaceutical qui entre au capital de la biotech et développera avec elle au travers d'une plateforme commune un nouveau pipeline de combinaisons synergiques et licenciera pour le marché chinois son produit leader,
- le franchissement par Biophytis de plusieurs étapes clés dans son programme de recherche.

Les éléments ayant contribué négativement à la performance du fonds sur l'année sont principalement:

- la poursuite du marché baissier entamé courant deuxième semestre 2015 par le secteur des biotechnologies françaises composant le principal des investissements de notre portefeuille et entretenu par de nombreuses annonces négatives sur les plans cliniques et réglementaire mais aussi par des besoins incessants de financements souvent dilutifs,
- l'annonce par Asit Biotech de résultats détaillés mitigés de l'étude clinique de phase III de son traitement dans la rhinite allergique aux pollens de graminées et le besoin d'une étude de soutien et d'une étude pivot avant l'examen d'une demande d'autorisation de mise sur le marché,
- la suspension temporaire par Ose Therapeutics des inclusions d'un essai de phase III sur Tedopi dans le traitement du cancer du poumon non à petites cellules,
- l'IPO décevante sur Lysogene.

Le fonds baisse de 30,69% sur l'année 2017.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA et au PEA-PME.

### III - Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montants)	
	Acquisitions	Cessions
a) les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1	14 846 993,14	15 585 140,46
b) les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	0	0
c) les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	0	0
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	0	0

### IV - Evolution de l'actif net et de la valeur de la part

Date	V.L (€)	Nombre de parts	Actif Net (en K€)
31/12/2008	23,75	24 583	584
31/12/2009	31,64	100 442	3 177
31/12/2010	29,45	168 063,499	4 950
31/12/2011	19,855	90 098,871	1 789
31/12/2012	24,28	104 310,965	2 532
31/12/2013	24,49	117 434,298	2 877
31/12/2014	42,46	229 674,356	9 754
31/12/2015	53,76	229 806,640	12 355
30/12/2016	30,86	197 223,929	6 087
29/12/2017	21,39	183 151,395	3 919

## V - Ventilation simplifiée de l'actif

Groupe de Valeurs	Pourcentage arrondi de l'actif net	
	2 <sup>nd</sup> semestre 2017	1 <sup>er</sup> semestre 2017
Actions et valeurs assimilées	99,81%	98,81%
Disponibilités	0,19%	1,19%
Total Actif Net	100%	100%

Détail du portefeuille disponible sur demande à l'adresse suivante :

GESTYS

9, rue Beaujon

75008 PARIS

et sur le site internet [www.gestys.com](http://www.gestys.com).

## VI – Effet de levier

	Au 29/12 2017
Calcul de l'effet de levier selon la méthode brute	99,81%
Calcul de l'effet de levier selon la méthode de l'engagement	100 %

Un taux de 100% d'effet de levier correspond à un portefeuille sans effet de levier.

## VII Tableaux d'exposition aux risques

Tableau d'exposition au risque action		
	Bilan	Hors Bilan
Actions et valeurs assimilées	99,81%	0%
Valeurs Françaises	88,69%	0%
Valeurs Etrangères	11,12%	0%

Exposition au risque de taux : 0%

Exposition au risque de change : 0 %

## VIII – Traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs du FIA n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide.



## IX – Taux de rotation

Taux de rotation sur l'année 2017 : 4,63

## X – Règlement SFTR

Le fonds n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de la période et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

## XI – Compte rendu sur les rémunérations versées en 2017

en euros	Part Fixe	Part Variable	Rémunération Brute Totale
Rémunérations brutes versées au cours de l'exercice (ensemble du personnel)	146 144	0	146 144
Dont rémunérations brutes versées aux collaborateurs identifiées comme preneurs de risques	146 144	0	146 144

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont disponibles sur le site internet de GESTYS.

## XII – Informations diverses

Etablissement gestionnaire : GESTYS

9, rue Beaujon-75008 PARIS

Etablissement dépositaire : CM-CIC Securities

6, avenue de Provence – 75441 PARIS cedex 09

Rapport mis à la disposition des souscripteurs dans un délai de huit semaines à compter de la fin de la période et adressé s'ils en font la demande auprès de la société de gestion.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires ainsi que la politique de vote du fonds est disponible sur le site internet [www.gestys.com](http://www.gestys.com) ainsi que sur simple demande auprès de la société de gestion.

En application de l'article L.533-22-1 du Code Monétaire et Financier, l'investisseur est informé que Gestys ne prend pas en compte de critères environnementaux, sociaux, ni de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement du fonds Gestys Santé Biotech.

Autre fonds géré par GESTYS : Gestys Analyse Technique.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## **GESTYS SANTE BIOTECH**



KPMG S.A.  
Siège social  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Fonds Commun de Placement*  
**GESTYS SANTE BIOTECH**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les*  
**comptes annuels**  
*Exercice clos le 29 décembre 2017*

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à direction et  
conseil de surveillance,  
inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.  
Siège social  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Fonds Commun de Placement GESTYS SANTE BIOTECH

9, rue Beaujon - 75008 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2017

Aux porteurs de parts,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GESTYS SANTE BIOTECH constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 31 décembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à direction et  
conseil de surveillance,  
inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-3000101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.,  
Tour Esjho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 728 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 728 417



#### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

#### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 4 juin 2018

KPMG S.A.

Nicolas Duval Arnould  
Associé

# RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2017

## **GESTYS SANTE BIOTECH**

# INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

## **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

## **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers sur la base de critères objectifs (coût, conditions et qualité de l'exécution, aide à la décision, etc...). Cette politique est disponible sur simple demande ou sur le site internet de Gestys : [www.gestys.com](http://www.gestys.com)

## **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

## **Evènements intervenus au cours de la période**

27/07/2017 : Caractéristiques juridiques : Suppression de la classification AMF DIVERSIFIE

27/07/2017 : Frais : Revue de la commission de mouvement

27/07/2017 : Caractéristiques de gestion : Ajout de la possibilité de recourir aux BSA

10/11/2017 : Modification de l'indice de référence : L'indicateur de comparaison est supprimé, il devient indice de comparaison a posteriori

10/11/2017 : Caractéristiques de gestion : La durée de placement recommandée passe de 5 à 8 ans

10/11/2017 : Caractéristiques de gestion : La fourchette de sensibilité est supprimée

10/11/2017 : Caractéristiques de gestion : Le cumul d'exposition est supprimé au profit de la notion de surexposition



## BILAN ACTIF

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>3 911 565,00</b>	<b>6 065 595,00</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>3 911 565,00</b>	<b>6 065 595,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 911 565,00	6 065 595,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>16 257,76</b>	<b>35 394,80</b>
<b>Liquidités</b>	<b>16 257,76</b>	<b>35 394,80</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 927 822,76</b>	<b>6 100 989,80</b>

## BILAN PASSIF

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	5 806 929,30	10 605 055,62
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-1 770 620,15	-4 338 298,51
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	-117 453,67	-179 973,05
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>3 918 855,48</b>	<b>6 086 784,06</b>
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	<b>8 967,28</b>	<b>14 205,74</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>8 967,28</b>	<b>14 205,74</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Concours bancaires courants</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total du passif</b>	<b>3 927 822,76</b>	<b>6 100 989,80</b>

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	88,94	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>88,94</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>-88,94</b>	<b>0,00</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	121 391,14	196 594,23
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>-121 480,08</b>	<b>-196 594,23</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	4 026,41	16 621,18
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>-117 453,67</b>	<b>-179 973,05</b>

# REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

## Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

## Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

## Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

## Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007057625	2,392 % TTC maximum	Actif net

### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007057625	Néant

### Commission de surperformance

#### Part FR0007057625 C

Néant

### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
0,60%TTC pour les actions dont une commission fixe pour le dépositaire : France 25€TTC Etranger 30€TTC  Pour les TCN BT Produits de Taux Une commission fixe France 25€TTC Etranger 55€TTC  Pour les Marchés à Terme Futurs EUREX : 8€TTC/lot dont une commission fixe pour le dépositaire : 2€TTC/lot  Options EUREX : 1,68%TTC Mini 15€TTC dont une commission fixe pour le dépositaire : 0.35% mini 7€TTC  Prélèvement sur chaque transaction			

## Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
  - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
  - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
  - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.



Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

#### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

#### **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

#### **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour

le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

### **Description des garanties reçues ou données**

**Garantie reçue :**

Néant

**Garantie donnée :**

Néant

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2017	30/12/2016
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>6 086 784,06</b>	<b>12 354 568,01</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 126 625,46	1 530 584,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 556 990,27	-2 782 280,06
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	968 624,71	915 449,01
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 582 231,93	-5 253 212,95
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-200 189,38	-321 694,24
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	197 712,91	-160 036,34
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 162 791,28</i>	<i>-1 360 504,19</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 360 504,19</i>	<i>-1 200 467,85</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-121 480,08	-196 594,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>3 918 855,48</b>	<b>6 086 784,06</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
Obligations et valeurs assimilées		
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Titres de créances		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a l'achat		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
Cessions		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Operations contractuelles a la vente		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
Opérations de couverture		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres opérations		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	16 257,76	0,41	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16 257,76	0,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	<b>Devise 1</b>	<b>%</b>	<b>Devise 2</b>	<b>%</b>	<b>Devise 3</b>	<b>%</b>	<b>Autre(s) Devise(s)</b>	<b>%</b>
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	<b>29/12/2017</b>
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	<b>29/12/2017</b>
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	<b>ISIN</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>29/12/2017</b>
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>0,00</b>
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

## TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>29/12/2017</b>	<b>30/12/2016</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-117 453,67	-179 973,05
<b>Total</b>	<b>-117 453,67</b>	<b>-179 973,05</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-117 453,67	-179 973,05
<b>Total</b>	<b>-117 453,67</b>	<b>-179 973,05</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00



Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2017	30/12/2016
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 770 620,15	-4 338 298,51
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-1 770 620,15</b>	<b>-4 338 298,51</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-1 770 620,15	-4 338 298,51
<b>Total</b>	<b>-1 770 620,15</b>	<b>-4 338 298,51</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017
<b>ACTIF NET</b>					
en EUR	2 876 821,34	9 753 914,00	12 354 568,01	6 086 784,06	3 918 855,48
<b>Nombre de titres</b>					
Parts C	117 434,298	229 674,356	229 806,640	197 223,929	183 151,395
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Parts C EUR	24,49	42,46	53,76	30,86	21,39
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Crédit d'impôt unitaire</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)</b>					
en EUR	-0,62	18,44	13,61	-22,90	-10,30

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	126 041,22200	3 126 625,46
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-140 113,75600	-3 556 990,27
Solde net des Souscriptions Rachats	-14 072,53400	-430 364,81
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	183 151,39500	

## COMMISSIONS

	<b>En montant</b>
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	7 165,23
Montant des commissions de souscription perçues	7 165,23
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	7 165,23
Montant des commissions de souscription rétrocédées	7 165,23
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2017
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	<b>2,38</b>
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	<b>121 391,14</b>
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	<b>0,00</b>
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	<b>0,00</b>
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	<b>0,00</b>

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2017
<b>Total des créances</b>		
Dettes	Frais de gestion	8 967,28
<b>Total des dettes</b>		<b>8 967,28</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-8 967,28</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>3 911 565,00</b>	<b>99,82</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 911 565,00	99,82
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	0,00	0,00
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-8 967,28</b>	<b>-0,23</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>16 257,76</b>	<b>0,41</b>
DISPONIBILITES	16 257,76	0,41
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>3 918 855,48</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>			<b>3 911 565,00</b>	<b>99,81</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>			<b>3 911 565,00</b>	<b>99,81</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>			<b>3 911 565,00</b>	<b>99,81</b>
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>282 900,00</b>	<b>7,22</b>
CA82967M1005 SIRONA BIOCHEM	EUR	4 100 000	282 900,00	7,22
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>3 475 845,00</b>	<b>88,69</b>
FR0004032746 NEOVACS	EUR	350 000	161 000,00	4,11
FR0004163111 GENFIT	EUR	6 000	143 520,00	3,66
FR0004178572 MEDICREA INTERNATIONAL	EUR	50 000	150 000,00	3,83
FR0004197747 THERADIAG	EUR	60 000	136 200,00	3,48
FR0005175080 TRANSGENE	EUR	60 000	169 800,00	4,33
FR0010127662 TXCELL	EUR	250 000	385 000,00	9,81
FR0011191287 PHARNEXT	EUR	43 000	344 000,00	8,78
FR0011511971 I.CERAM	EUR	17 500	123 725,00	3,16
FR0011648971 QUANTUM GENOMICS REGROUPEES	EUR	55 000	173 250,00	4,42
FR0011799907 GENOMIC VISION	EUR	40 000	134 000,00	3,42
FR0012127173 OSE IMMUNOTHERAPEUTICS	EUR	45 000	173 250,00	4,42
FR0012333284 ABIVAX	EUR	20 000	172 600,00	4,40
FR0012596468 SENSORION	EUR	50 000	185 000,00	4,72
FR0012616852 CERENIS THERAPEUTICS	EUR	90 000	171 900,00	4,39
FR0012816825 BIOPHYTIS	EUR	40 000	187 600,00	4,79
FR0013183985 GENSIGHT BIOLOGICS	EUR	60 000	370 800,00	9,46
FR0013233475 LYSOGENE	EUR	37 000	140 600,00	3,59
FR0013254851 VALBIOTIS	EUR	24 000	153 600,00	3,92
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>152 820,00</b>	<b>3,90</b>
NL0010391025 PHARMING GROUP	EUR	135 000	152 820,00	3,90

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*